

Réception du 25 janvier 2023

Acteur depuis 67 ans de la production, du transport et de la distribution d'eau potable mutualisés, le Syndicat Vienne Briance Gorre couvre aujourd'hui un territoire riche de 59 communes et de plus de 100 000 habitants.

Sa vocation est d'apporter une eau potable de qualité avec un débit suffisant en tous points de son territoire.

INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER DEMAIN

Soucieux de la qualité de l'eau distribuée à ses abonnés, et dans la continuité des investissements réalisés sur les communes de **BUSSIÈRE GALANT** et de **LADIGNAC LE LONG**, le **Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE** a décidé en 2022 de procéder à des travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable. Celui-ci permet de sécuriser l'alimentation en eau potable des deux communes mais aussi d'améliorer la desserte de celles-ci. Les travaux ont été réalisés sur une distance de 3000 mètres linéaires.



Consistance des travaux

Le Syndicat a procédé à l'interconnexion des deux communes. Les travaux ont consisté à la pose d'une nouvelle canalisation en **PVC de D.E.N 110mm**. Le but des travaux est de garantir une meilleure qualité de l'eau distribuée, d'améliorer la desserte en eau du secteur, optimiser les conditions de service, tout en sécurisant l'apport en eau des deux communes. De plus la totalité des branchements existants sur le linéaire ont été repris afin de limiter le risque de fuite.



Photo des travaux

Ainsi, dans le cadre l'Appel D'offres Ouvert lancé par le Syndicat VIENNE BRIANCE GORRE, l'intervention a été réalisée pendant les mois de septembre et octobre 2022 par l'entreprise **PRADEAU TP** basée à ISLE.

Le montant total des travaux a été de **237 767,90 € HT**.

Les travaux de renouvellement ont été financés par le **SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE** à hauteur de 25%, maître d'œuvre et maître d'Ouvrage de l'Opération. Les 75% restants sont subventionnés par le Conseil Départemental 87 (45%) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (30%).

Les travaux étant achevés, le Président du Syndicat, Maurice LEBOUTET, accompagné de son Vice-Président Pascal THEILLET, chargé des travaux, réceptionneront la bonne exécution de ce chantier le Mercredi 25 janvier 2023 à 11h30 au carrefour de Puy Bessaud et la Gare de Saint-Nicolas.

Financement



45%



30%



25%